

210 - BRET - 1909 2019 - 18H55

Sujet: [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE PROJET EOLIEN "BERSAC SUR RIVALIER"

De : Elisabeth BRET <elisabethbret@gmail.com>

Date : Thu, 19 Sep 2019 18:55:40 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Elisabeth BRET.docx	Content-Type: application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document Content-Encoding: base64
----------------------------	---

Elisabeth BRET
40 Hameau de Belzanne
87390 Bersac sur Rivalier

NOTE A L'ATTENTION DES COMMISSAIRES ENQUETEURS SUR « L'ENQUETE PUBLIQUE
PROJET EOLIEN D'EDPR A BERSAC SUR RIVALIER »

Ma famille est originaire du hameau de Belzanne depuis plus de 400 ans et je suis très attachée à ces terres des Monts d'Ambazac où j'ai grandi.

Nous avons déjà souffert par le passé de l'**exploitation d'uranium** pour laquelle mon père a été obligé de vendre pour 1 franc symbolique ses forêts de châtaigniers.

Je me souviens bien de son désarroi et de celui des habitants du hameau.

Maintenant nous voilà réduit à **accepter les déchets radioactifs** dans cette mine à ciel ouvert de Belzanne, ce qui n'avait jamais été annoncé à l'époque.

Aujourd'hui, nous voilà **confrontés aux éoliennes**... Cela fait beaucoup pour une seule et même région...

Les activités touristiques vont, à nouveau après l'effet néfaste de l'uranium s'en ressentir pour la deuxième fois et finiront par **disparaître**.

Que vont devenir ces gîtes ruraux, centre équestre et circuit de randonnées qui faisaient la richesse de notre limousin ?

Ces éoliennes dans ce paysage sauvage et authentique de la Haute Vienne ne pourront que faire chuter et tuer l'attractivité de cette si jolie région.

1/ ENJEU PAYSAGER

Notre paysage va être saccagé par ces 4 éoliennes de 182 m de haut qui seront vues depuis n'importe quel endroit au nord des Monts d'Ambazac car elles seront implantées sur la crête de la colline entre Saint Sulpice Laurière et Bessines.

L'impact visuel de ces immenses éoliennes sur notre territoire est le défaut majeur de cette installation. En effet, elles enlèvent à nos vastes étendues de colline et paysage agricole toutes attractivités.

Si je lis bien le document de la EDPR, nous serons à 870m de la première éolienne.

Ce que je dis n'est que du bon sens, aux vues des photos-simulations des implantations des éoliennes sur notre territoire faite par l'EDPR.

2/ENJEU AUDITIF

Il est connu et de notoriété publique que les éoliennes créent des nuisances sonores.

Leur bruit sera audible à plus de 2 kms et donc sera nuisible aux hommes et à la faune, sans oublier les deux écoles aux alentours.

EDPR ne nie pas cette réalité.

3/ENJEU ANIMALIER

Attention aux reptiles, amphibiens et oiseaux migrateurs.

Ces machines sont des dangers mortels pour ces animaux.

Les signalements lumineux de nuit pour prévenir les avions empêchent le développement de la faune nocturne.

EDPR ne nie pas cette réalité et propose un suivi de la mortalité...Énorme.

4/ENJEU CO2

L'Allemagne qui est le pays champion du solaire et des éoliennes produit 10 fois plus de CO2 que nous la France.

En conclusion, d'une part notre région est **peu ventée** et d'autre part comme en convient EDPR les machines seront **bridées** à cause de l'enjeu auditif. Je doute alors que cette production qui dépend de la météo soit efficace.

Un manque d'informations et de transparence me laisse très sceptique sur le cout et le gain de ces travaux.

Les propriétaires de maison, grange et autres vont pouvoir signifier la dévalorisation de leur patrimoine foncier.